Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 33 (1962)

Heft: 4

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

d'exécuter des projets qui servent essentiellement au développement de la production et nécessitent du personnel supplémentaire. D'une manière générale conclut-elle, il faut éviter d'exiger de l'économie davantage encore à un moment où des symptômes d'affaiblissement de la conjoncture apparaissent très nettement à l'étranger. Dans ces conditions, les efforts entrepris par les organisations d'employeurs pour lutter contre la surexpansion et le renchérissement revêtent d'autant plus d'importance. »

Recettes fiscales de la Confédération. — En 1961, les ressources de la Confédération provenant des impôts et des taxes ont atteint un nouveau record avec 2978 millions de francs. Les recettes de 1960 ont donc été dépassées de 172 millions de francs et le budget pour 1961 de 400 millions de francs. Ces chiffres démontrent dans quelle mesure considérable la Confédération bénéficie de la « haute conjoncture », ce qui devrait lui permettre de procéder à un sensible amortissement de ses dettes.

Révision de l'A.V.S. — Bien que la dernière révision de l'A.V.S., qui a entraîné une amélioration moyenne des rentes de 28 %, soit entrée en vigueur depuis 6 mois et qu'il soit impossible de se rendre compte actuellement de ses répercussions sur la situation financière de l'A.V.S., un comité, dirigé par le Parti communiste, vient d'annoncer le lancement d'une initiative populaire en faveur d'une révision totale de la Loi sur l'A.V.S. et l'assurance-invalidité. Pourtant M. le conseiller fédéral Tschudi avait expressément déclaré, lors de la discussion parlementaire sur la 5e révision de l'A.V.S., que l'on ne pourrait introduire de nouvelles augmentations générales des rentes qu'après une expérience de cinq ans.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courtelary ; secrétaire : H.-L. Favre, Reconvilier ; caissier : H. Farron, Delémont. Bulletin : rédaction : J.-Cl. Duvanel, Delémont ; administration et publicité : Delémont.

Téléphones : président : (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81 ; vice-président : (039) 4 92 06 ou 4 91 04 ; secrétaire : (032) 9 24 73 ou 9 29 79 ; caissier : (066) 2 14 37 ou (066) 2 11 21. Comptes de chèques postaux : caisse générale : IVa 2086 ; abonnements du bulletin : IVa 10213 Abonnement annuel : Fr. 8.—. Le numéro : Fr. 1.—.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.